Fiche produit

ClayTec HFA maxi

Art. 09.226

d = 25 mm, L = 1 875 mm, l = 1 250 mm, raccord droit

- **Panneau d'aménagement en fibres de bois (HFA) à faibles émissions**
- **Poids plume**
- **Grand format pour les professionnels**

Vue de la pente du toit

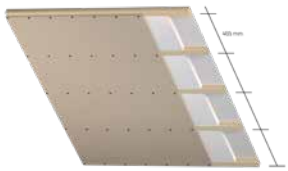

Vue le mur

Panneau en fibres de bois souples (HFA) pour l'habillage des ossatures en bois ou métal des cloisons intérieures, parements, surfaces de plafonds et de sous-pentes. Les panneaux maxi ClayTec HFA sont légers et respirants. Leur grand format de 125 x 187,5 cm permet de travailler efficacement et correspond à la trame des ossatures de cloisons sèches de 62,5 cm. Grâce aux grands panneaux à faibles émissions, les cloisons sèches respectueuses de l'environnement sont abordables pour tous ! En complément de cette fiche produit, le guide **ClayTec en "Low-emission drywall systems".**

Caractéristiques produits et application
voir page au verso

ALLEMAGNE
© ClayTec GmbH & Co. KG
Nettetaler Straße 113-117
D-41751 Viersen-Boisheim
+49 (0)2153 918-0
service@claytec.com#
claytec.com

2026/9
Modifications et erreurs réservées.
Version actuelle disponible sur
claytec.com

Fiche produit

ClayTec HFA maxi

Art. 09.226 d = 25 mm, L = 1 875 mm, l = 1 250 mm, raccord droit

Domaine d'application Panneau de fibres de bois (HFA) pour le revêtement des ossatures en bois et métal à l'intérieur. Pour cloisons intérieures et parements selon DIN 4103-1, zones d'installation 1 ou 2, pour plafonds et rampants de toiture. Sur les surfaces de la classe d'exposition à l'eau W0-I selon DIN 18534-1, par ex. dans les salles de bains (hors zones de douche) et les cuisines domestiques. Pour le revêtement sur toute la surface d'éléments en bois massif, de coffrages et de panneaux dérivés du bois. Avec couche d'armature servant de support pour l'enduit design d'argile YOSIMA ou l'enduit de finition d'argile fin 06 ClayTec avec la peinture d'argile prête à l'emploi ClayTec ou le système d'enduit d'argile ClayFix.

Composition Fibres de bois issues, colle blanche pour le collage des couches.

Caractéristiques du matériau Résistance à la compression ≥ 150 kPa. Densité apparente env. 250 kg/m³, conductivité thermique 0,05 W/mK, μ = 5.
Capacité d'accumulation thermique : Cp = 2,1 kJ/kgK, 13,1 kJ/m²K. Comportement au feu selon DIN EN 13501-1 : E.

Valeurs des éléments de construction Pour la stabilité selon DIN 4103-1, l'isolation acoustique des murs et parements ainsi que la classe de matériau et la classe de résistance au feu des murs et plafonds, se référer au guide **ClayTec en "Low-emission drywall systems".**

Dimensions et poids d = 25 mm, L = 1 875 mm, l = 1 250 mm. Surface par panneau = 2,34 m². Masse env. 14,6 kg/panneau = env. 6,25 kg/m².

Conditionnement Sous film plastique sur palettes de 45 pièces.

Stockage Stocker à plat sur palettes, au sec. Le stockage est illimité. Protéger de l'humidité pendant le transport et le stockage sur le chantier. Sur le chantier, stocker à plat et de niveau sur des palettes ou bois secs. Protéger les arêtes contre les dommages.

Humidité ambiante L'humidification due aux enduits ou chapes humides n'est pas autorisée. En général, l'humidité relative de l'air ne doit pas dépasser 70 % pendant le stockage et après la pose.

Besoins en matériau Lors du calcul des besoins, prévoir une réserve d'env. 10 % pour les chutes et pertes. Prévoir env. 15 % de fixations supplémentaires.

Structure porteuse **Montants en bois :** Bois massif (résineux) selon DIN EN 14081-1 ou bois lamellé-collé (BSH) selon DIN EN 14080. Classe de résistance min. C24 (DIN EN 338), classe de tri S10 (DIN 4074), teneur en humidité max. 18 %.

Montants métalliques : Profilés en tôle d'acier selon DIN 18182-1 / DIN EN 14195.

Trame des Cloisons : entraxe 625 mm (= 1 875 mm / 3 ou = 1 250 mm / 2).

Trame des plafonds et rampants de toiture : entraxe 417 mm (env. 1 250 mm / 3) ou 469 mm (env. 1 875 mm / 4).

Les éléments d'ossature périphériques sont contreventés avec la bande de cloison sèche ClayTec et fixés selon les règles de l'art. Pour l'ossature, s'assurer que les panneaux soient posés tournés de 90° par rapport à la structure porteuse. Il est fortement déconseillé de fixer directement sur des éléments porteurs (p. ex. chevrons, poutres de plafond).

La teneur en humidité des supports de revêtement constitués d'éléments en bois massif, de coffrages et de panneaux dérivés du bois doit être contrôlée en raison des risques de déformations dues au séchage et des dommages consécutifs aux revêtements et aux couches de finition.

Mise en œuvre Les panneaux peuvent être découpés à la scie sauteuse ou circulaire portative, voir également la vidéo : www.youtube.com/watch?v=5FFMZ6PX7dY. Lors de coupes de bandes de moins de 3 cm de large, les couches collées peuvent se séparer.

La face à enduire est la surface claire, poncée, imprimée avec la désignation du produit. La rangée inférieure doit être posée avec un léger espace (« jeu ») au-dessus du sol. Les panneaux peuvent être montés verticalement ou horizontalement. Les joints doivent reposer au plus près de la structure porteuse.

Vis : Fixation sur bois avec des vis pour panneaux d'argile ClayTec 5 × 50 mm ou des vis pour cloisons sèches FN à filetage grossier.
Sur profilé en C métallique : vis FN à double filetage fin ; sur profilé UA : vis TB avec rondelle cuvette.
Espacement des vis ≤ 200 mm, soit 4 points de fixation par croisement panneau/structure.
Visser les têtes légèrement affleurantes.

Agrafes : Fixation sur bois avec des agrafes de 45 mm, p. ex. Haubold réf. art. 574941 KG 745 Cnk, enduites de résine 12 μm (ETA).
Espacement des agrafes ≤ 65 mm. Les agrafes doivent être affleurantes, non enfoncées.

Les joints croisés ainsi que la continuité des ouvertures murales à travers des joints horizontaux ou verticaux sont interdits. La pose s'effectue en décalant les joints d'un entraxe de montant. Les raccords avec d'autres éléments (murs massifs, plafonds, etc.) doivent être réalisés avec un joint.

Si les panneaux sont exceptionnellement utilisés pour des habillages pleins, la fixation se fait comme pour le ClayTec HFA mince (art. 09.009) ; voir fiche correspondante.

Traitement ultérieur La température ambiante ne doit pas descendre en dessous de +10 °C pendant le jointoiement et l'enduisage. Limiter autant que possible l'apport d'humidité du plâtre. Fermer les joints périphériques avec le mastic à joint d'argile ClayTec. Dépoussiérer soigneusement les panneaux.
Remplir les fentes ≥ 1 mm de large sur toute leur profondeur avec un mortier fin d'argile et laisser sécher.

Enduit en couche fine : Boucher les trous de vis et les défauts de surface. Après séchage, recouvrir toute la surface d'une couche de 3 mm de mortier colle et d'armature d'argile ClayTec. Ce mortier peut être projeté à la machine (aucun temps de repos requis). Incorporer uniformément le treillis de verre 112 dans la surface encore humide. Après séchage, appliquer l'enduit design d'argile YOSIMA à surface talochée (non lissée). En alternative, réaliser la couche d'armature prête pour la peinture (frais-sur-frais, 1 mm) ou, après séchage, enduire avec l'enduit d'argile de finition fin 06 ou le mastic de remplissage et de lissage (Q3) puis peindre avec la peinture d'argile prête à l'emploi ClayTec ou le système ClayFix.

Enduit en couche épaisse : Préparer la surface avec le primaire LA ROUGE. Appliquer l'enduit d'argile d'apprêt paillé, l'enduit minéral 20 ou SanReMo en une épaisseur max. 8 mm sur les murs et max. 5 mm sur les plafonds ou rampants. Incorporer le treillis de verre 112 dans la surface encore humide. Laisser sécher. Épaisseur totale de l'enduit : mur max. 15 mm, plafond/rampant max. 10 mm (au moins en deux couches).

Murs chauffants : Préparer les surfaces avec le primaire LA ROUGE ou par application au peigne du mortier colle et d'armature. Laisser sécher. Projeter jusqu'à 8 mm avec l'un des enduits d'argile cités ci-dessus. Après séchage, compléter jusqu'à fleur des conduites de chauffage mural. Le séchage de l'enduit de base peut être accéléré par chauffage. Pour plus d'informations, voir la fiche de travail ClayTec « Enduits d'argile ».

La connaissance du guide **ClayTec en "Low-emission drywall systems"**, est impérative pour la mise en œuvre des produits.

Les réclamations qui ne résultent pas d'erreurs de mélange en usine sont exclues. Sous réserve de modifications et d'erreurs. À partir de 2026/9.